

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42

Fax 04 74 92 07 16

mairie@succieu.fr

Etaient présents : Patrick **GAGET**, Didier **BOUILLOT**, Corinne **PAQUIER**, Joël **NADLER**, Anne-Laure **BARRAL-JOANNES**, Vincent **THIENPONT**

Excusés : Emilie **BRON** (pouvoir à Corinne **PAQUIER**) - Jean-Charles **BARDONNENCHE**

Absente : Charlène **GENEVAY**

Secrétaire de séance : Anne Laure **BARRAL-JOANNES**

1 - SALLE DES FETES

La laveuse commandée a été livrée au cours du mois de Janvier, l'employé communal est formé à son utilisation. Du petit matériel de nettoyage a été acheté et est mis à disposition des utilisateurs. Les poubelles extérieures vont être renouvelées.

Un planning d'utilisation a été élaboré pour les associations qui en ont un usage régulier. Une demande a été faite par l'association « l'envie qu'on sème ». Une proposition lui sera faite en fonction des disponibilités.

L'entreprise a repris contact avec le maître d'œuvre et doit faire des propositions pour corriger les défauts du sol et parfaire sa finition.

L'entreprise MIB a été mise en demeure d'intervenir avant la mi- février. Elle doit entre autres interventions changer la table de la cuisine jugée non conforme, et reprendre les fixations des stores.

L'entreprise qui a fourni l'alarme à incendie propose un contrat de vérification préventive annuelle, assorti d'un service d'astreinte en cas de panne, pour un coût de 444€/an.

Il a été décidé de demander d'autres devis notamment à la société qui réalise la maintenance des extincteurs avant de prendre une décision.

2 - RYTHMES SCOLAIRES

Malgré un premier avis défavorable de l'inspectrice de circonscription, la proposition d'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2014, élaborée par le conseil d'école, a reçu un avis favorable de la part de Mme Lesko (Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale). Il convient maintenant de procéder à l'organisation de ces temps d'activités. Pour les encadrer, le personnel communal peut être sollicité, une personne extérieure s'est également manifestée. Il va aussi être nécessaire de procéder à des embauches d'intervenants.

La démarche d'élaboration d'un projet éducatif territorial se poursuit au niveau intercommunal, afin de déterminer avec les communes proches quels moyens peuvent être mutualisés. La réflexion sera approfondie par les membres de la commission école.

3 - VOIRIE

Les travaux de la route du Javet vont être réalisés pour un coût d'environ 7000euros, prévu dans le reste à réaliser du budget 2013.

Un chiffrage a été demandé pour la réfection du revêtement de la chaussée de l'impasse des cigognes. Les propositions sont les suivantes : 19 000€ pour un revêtement en bi-couche, 30 000€ en enrobée. Aucune décision n'est prise, nous étudierons le dossier après étude des travaux à effectuer sur l'ensemble de la voirie au sortir de l'hiver.

Le service voirie de la CAPI a réalisé une étude pour la réfection de la route de St-Victor, le coût des travaux s'élèverait entre 30 000 et 40 000€, dont une participation de la commune pour financer la traversée de route à hauteur de 2 000 à 3 000€.

4 - FINANCES

Lors de l'épisode neigeux du mois de novembre, la route de l'usine a été coupée à cause d'arbres tombés sur la chaussée. La société qui a effectué le dégagement de la route a facturé ce service au montant de 1 300€. Les propriétaires concernés par les arbres refusent de régler cette facture.

Considérant que la procédure de mise en demeure d'effectuer les travaux de dégagement n'a pas été suivie, le conseil municipal décide de renoncer à cette créance. La décision d'admission en non-valeur est prise à l'unanimité.

5 - GROUPEMENT D'ACHAT INFORMATIQUE

Le groupement d'achat informatique de la CAPI a passé un marché avec la société DELL. En adhérant à ce service, la commune a la possibilité de bénéficier des prix attractifs négociés avec cette société. Le conseil municipal accepte cette adhésion à ce groupement.

6 - SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION

La convention passée par la commune avec le service commun de documentation de la CAPI arrivant à échéance, le conseil municipal procède à son renouvellement. Ce service représente un coût de 190€/an.

Il comprend notamment une revue de presse de lettres et revues spécialisée, comme « la lettre du Maire », des veilles juridiques, informatives et réglementaires, et propose des formations pour les agents communaux.

7 - MISE A JOUR DES DONNEES CADASTRALES

La société Géosoft propose un service de mise à jour des données sur le logiciel cadastral : importation de fichiers graphiques, mise à jour des informations, etc. Cette mise à jour représente un coût de 466€. Le Conseil Municipal accepte ce devis.

8 - ÉLECTIONS DES 23 & 30 MARS

Un planning de présence des conseillers a été élaboré. Toute personne majeure peut participer à la tenue du bureau de vote.

Tous les volontaires sont les bienvenus !

9 - QUESTIONS DIVERSES

- La Chambre d'agriculture a transmis en mairie un livret des créateurs d'exploitations agricoles, qui recense les projets de reprise ou d'installation dans le Nord Isère.

- Création de l'espace naturel sensible dans la carrière du maillet : le dossier sera traité au prochain conseil communautaire de la CAPI.

- Protection incendie à Buffières : les dimensions de la bâche initialement proposée ne conviennent pas, une autre proposition est à l'étude.
- L'association des femmes élues de l'Isère propose à toutes les communes d'adhérer à ses services. N'en voyant pas l'utilité, nous ne donnons pas suite à cette proposition.
- Le CIFODEL, organisme qui proposait des formations à destination des élus de l'Isère, annonce sa dissolution.
- L'association de chasse de Succieu organise un tir aux pigeons le 21 et 22 juin prochains sur la commune. Cet événement se déroulera au hameau des « Grailles ». Un avis favorable a été délivré par le maire.
- Un chauffeur de taxi avait déposé une demande d'autorisation de stationnement en mairie. La procédure suit son cours.

COMMUNIQUE MAIRIE

CITOYENNETE : Les filles et garçons nés en janvier 1998 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Il est rappelé qu'une attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à un examen) sera remise aux intéressés lors de leur inscription en Mairie.

VIE ASSOCIATIVE

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	23/02/2013 9/03/2014	ASSTF - PAYS D'OZON 13H00 – Stade du Gapillon ASSTF/PONT DE CHERUY 13H00 – Stade du Gapillon	Agnès GRIGIS ☎ 06 83 35 56 60
ARTISTES EN HERBE	01/03/2014 15/03/2014 29/03/2014 12/04/2014 26/04/2014 10/04/2014	Atelier Salle du Bon Accueil 9h00	Sylvie GODEAU ☎ 06 64 18 80 81
ACCA	23/02/2014	Four à Pain	Philippe DOOM ☎ 06 25 05 63 67